

SAINT-VAAST

La-Hougue

SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2019



Football

Un entraîneur raconte

École de voile

Un seul bâtiment pour trois pôles

Digues

La réparation des digues





SOMMAIRE

03 Le mot du Maire	04 Le football	05 L'école de voile	06 Le vélo / piste cyclable
07 L'emploi - ACOPA	08 Village Préféré des Français	09 Un été bien rempli	10 Un corsaire à Saint-Vaast
12 Les vitraux	14 Fête de la Mer	15 Les commerces	16 Les 10 ans de la médiathèque
17 Le repas des aînés	17 Petits déjeuners école primaire	18 Les travaux	19 Le mobilier urbain
20 Digue et port	21 Orchis	22 Les pompiers Assoc LPMH	23 Carte des conteneurs

Élections municipales 2020

Les élections municipales se dérouleront :

- 1er tour : Dimanche 15 mars 2020

- 2nd tour : Dimanche 22 mars 2020

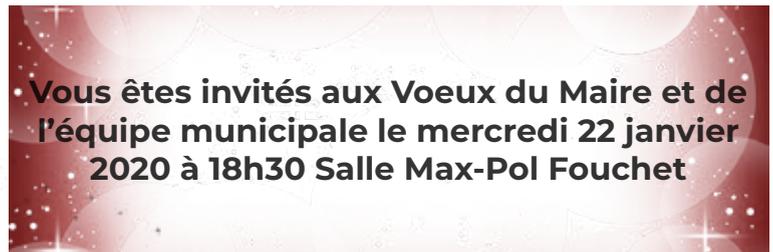
Les électeurs sont également appelés à élire les conseillers communautaires qui seront inscrits sur le même bulletin de vote.

Les conseillers municipaux sont élus (pour un mandat de 6 ans) au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.

Le mode de scrutin combine les règles du scrutin majoritaire à 2 tours et celles du scrutin proportionnel.

Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.



Conception

Rédaction : Fabienne Barbey, Estelle Hamel.

Comité de lecture : Aurore Malézieux, Annie Mottier, Madeleine Lepetit et Jean-François Claude.

Conception : Estelle Hamel.

Crédits photos : Estelle Hamel, Mairie, Bernard Mottier, Jean-François Claude et "J'aime le VDS".

Mairie de Saint-Vaast-la-Hougue

9 rue de Choisy - BP 6 - 50550 Saint-Vaast-la-Hougue

Tel : 02 33 88 62 30 **Fax:** 02 33 88 62 39

e-mail : saintvaast.mairie@wanadoo.fr

web: saintvaast.fr

LE MOT DU MAIRE



Décidément, 2019 aura été l'année des bonnes nouvelles pour Saint-Vaast-la-Hougue !

Il y a fort longtemps que notre commune n'avait connu une période aussi faste au niveau économique. Notre flottille de pêche s'est enrichie de nouvelles unités et globalement la ressource a été présente avec des cours honorables. Les chantiers Bernard gèrent désormais la construction navale de pêche de Port en Bessin, une belle reconnaissance pour cette entreprise qui est née à Saint-Vaast-la-Hougue. Un tissu de PME performantes autour de l'activité marine fait la fierté de notre commune. Parmi elles, saluons la bonne santé de l'entreprise FACNOR qui a choisi d'étendre son activité sur son site du Pont des Bernes.

L'activité ostréicole n'est pas en reste avec une croissance soutenue et une notoriété jamais égalée, rehaussée par la promotion de dirigeants saint-vaastais qui représentent désormais la filière au plus haut niveau national et international. C'est une première pour notre territoire, félicitations à eux !

Les bonnes nouvelles

proviennent aussi de notre Groupe Scolaire et du collège Guillaume Fouace qui renouent cette année avec une augmentation significative du nombre de leurs élèves. Un bel encouragement pour la communauté éducative !

Comment qualifier l'activité commerciale et touristique de notre cité cette année ? Une croissance historique de plus de 30 % dans la foulée du « Village préféré des Français 2019 » témoigne, si on pouvait encore en douter, de notre statut privilégié de pôle touristique majeur du Cotentin.

Saluons comme il se doit, l'action du Conseil d'Administration de l'EHPAD du Val de Saire, que j'ai présidé en 2019, qui a su fédérer l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental de la Manche pour ce « projet Val de Saire » novateur qui va permettre la rénovation du site de Barfleur et la construction d'une structure de 87 lits sur notre commune.

Avec la construction prévue en 2020 du comptoir maritime sur le port de Saint-Vaast-la-Hougue, c'est l'avenir de notre ville qui se joue avec la mise à disposition d'une belle école de voile qui bénéficiera de la proximité de l'accueil Tatihou et du futur office de tourisme pour faire rayonner la maritimité de notre cité.

En cette fin d'année 2019, de nombreux chantiers sont en cours de finition comme l'effacement de plusieurs réseaux d'éclairage public, le remplacement de nombreux candélabres, la réfection de toitures communales ou la rénovation de voiries et trottoirs

associée à la création d'espaces verts. L'entrée de ville est dotée de nouveaux feux tricolores et d'un panneau électronique aux capacités de communication innovantes. En outre, les travaux de la future piste cyclable vers Réville débiteront au mois de janvier. La ville de Saint-Vaast-la-Hougue bénéficiera alors d'un réseau de voies douces unique dans le secteur.

Parmi les satisfactions, il faut mettre en avant le dynamisme de nos associations et des très nombreux bénévoles dont certains s'activent déjà en perspective de la réalisation de l'émission « Le Village préféré des Français 2020 » en juin, des fêtes de la mer en juillet ou du grand rassemblement cyclotouriste en Août. Un grand merci à eux !

Je voudrais enfin mettre en évidence et saluer les performances de nos footballeurs sairois qui en coupe comme en championnat font chaque week-end « frissonner de plaisir » leurs dirigeants et supporters.

Ce rayonnement Saint-Vaastais et cette distinction de « Village préféré des Français 2019 » sont à mettre au crédit de tous les habitants de notre cité, « ces Saint-Vaastais de cœur » dont je fais partie qui défendent au quotidien des valeurs de performance, de solidarité, d'honnêteté et... d'humilité.

A toutes et tous, bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2020.

Jean LEPETIT
Conseiller Départemental du
Val de Saire
Maire de Saint-Vaast-la-Hougue

FOOTBALL



Un jeune entraîneur raconte le football club du Val de Saire

Interview de Florian Mouchel par Jean-François Claude, Adjoint aux Associations.

Florian Mouchel, 21 ans, entraîneur au Football Club du Val de Saire (FCVS), nous raconte sa rencontre avec le club.

Après avoir joué dans l'équipe de l'AS Pointe du Cotentin, le club de Saint-Pierre Eglise, Florian rejoint le FCVS en tant que joueur il y a 2 ans. C'est l'époque, 2017, où il valide sa licence sport (STAPS) à la faculté de Caen. Il obtient également en 2018 le BMF (Brevet de Moniteur de Football).



Cela tombe bien car à la même période, le FCVS recherche un entraîneur ayant au moins le BMF.

Ce poste d'entraîneur n'est pas un poste salarié et Florian doit trouver des missions pour gagner sa vie. Il exerce l'été comme animateur sportif et travaille actuellement dans un super marché.

On voit bien que Florian est très impliqué dans cette grande famille que constitue le FCVS. Il travaille en équipe avec deux autres collègues entraîneurs et deux dirigeants du club.

Ils encadrent une cinquantaine de jeunes de 17 à 38 ans, qu'on appelle les seniors, et dont une vingtaine peut évoluer en équipe première.

Le "pôle jeune" est composé d'environ 150 jeunes (les U18) de moins de 6 ans à 17 ans.

Pour Florian, une semaine type



comprend :

- 3 séances d'entraînement de 19h à 20h30
- les matchs du Week-end
- les entraînements du mercredi pour les U18.



Florian est fier du bilan à mi-saison du club.

Il y a d'abord le parcours "historique" en coupe de France Equipe Première. "On a atteint le 5ème tour contre Granville. On a affronté une équipe qui est 5 divisions au dessus de nous. Quant à la saison de championnat, sur 5 matchs, on a 4 victoires, ce qui est un bon score pour se maintenir en haut du tableau de la Régionale 3."



Pour ce qui est des U18, l'objectif est d'amener le maximum de jeunes chez les seniors par l'entraînement et les matchs.

L'ambiance dans le club est conviviale et familiale. "On a du caractère aussi". Ce sont ces valeurs fortes de groupe et de solidarité qui expliquent la montée en performance depuis quelques années du club.



L'ÉCOLE DE VOILE



Un seul bâtiment pour trois pôles

Gilles AUGER, Adjoint aux Affaires Portuaires.

La commune travaille depuis plusieurs années pour que l'école de voile, troisième du Département, bénéficie d'infrastructures aux normes permettant d'accueillir et proposer des stages

aux scolaires du Canton et stagiaires pendant les vacances.

Pour sa part le Conseil départemental mène une réflexion pour répondre à un besoin multiple d'espaces plus

fonctionnels et adaptés aux besoins de Tatihou et de l'Office de Tourisme.

C'est pourquoi, le lieu d'implantation de la nouvelle école de voile initialement prévue sur le site actuel à



été déplacé sous un même et unique bâtiment appelé Comptoir Culturel et Touristique. Une mutualisation des moyens comme les salles de réunions, les services, le chauffage, les réseaux, et une restauration pour le personnel permettra une optimisation des coûts de construction et d'exploitation. Le comptoir Culturel et Touristique présente beaucoup d'enjeux économiques pour Saint-Vaast-la-Hougue et ses habitants, une dizaine d'emplois créés, une école de voile, un office de tourisme, des bureaux pour le personnel de l'île Tatihou et sa billetterie.

Le coût global du projet est de 4 100 000 € TTC.

Le financement sera supporté par le Département pour un

montant de 1 627 700€ TTC, par la Communauté d'Agglomération du Cotentin pour un montant de 1 041 400€ TTC, et par la Commune de Saint-Vaast-la-Hougue pour un montant de 1 430 900€ TTC.

Le coût restant à la charge de la commune de Saint-Vaast-la-Hougue après subventions obtenues à hauteur de 80% sera de 286 180€. Soit 7% du coût du projet global.

Une co-maitrise d'ouvrage sera assurée entre le Conseil départemental, la Communauté d'Agglomération du Cotentin et la Commune de Saint-Vaast-la-Hougue.

Implanté en entrée de port, près de l'embarcadère pour Tatihou et la cale de mise à l'eau des embarcations de l'école

de voile, le bâtiment en L sera adossé à la zone technique de carénage.

L'école de voile sera dans la partie située face à la mer et bénéficiera d'une vigie pour la surveillance du plan d'eau.

Les coûts de modifications et d'extension de la zone de grutage pour recevoir ce nouveau bâtiment seront supportés par le Conseil départemental, le montant de 800 000€ est d'ores et déjà budgété pour 2020.

Ce projet a été présenté en Conseil Municipal du 23 octobre et approuvé à la majorité avec 15 pour et 2 abstentions.



SPORT : LE VÉLO À L'HONNEUR

Double sens cyclable : Une nouvelle phase d'expérimentation

Les communes sont obligées, depuis 2015, d'autoriser le double sens voitures/vélos aux rues dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30km/h sauf en prenant un arrêté municipal pour exclure certaines rues.

Ainsi, depuis l'implantation de la zone 30km/h sur le centre-ville de la commune, une première phase de tests a été effectuée

(Juin-décembre 2019). A la suite de cette première phase, la municipalité a pris en compte les retours des Saint-Vaastais et a décidé de supprimer deux rues de la seconde phase de test : rue des Paumiers et rue des Thins.

Durant cette seconde phase d'expérimentation, du 1er janvier au 30 avril 2020, ces deux rues ne seront plus autorisées

aux vélos en contresens. Vous êtes bien entendu amenés à nous faire remonter toutes interrogations ou ressentis sur cette seconde phase. Nous rappelons que nous sommes en **phase d'expérimentation** et que les rues cyclables en double sens seront déterminées en mai 2020 après un dernier avis de la population.

Une nouvelle piste cyclable Saint-Vaast/Réville :

Les travaux de la nouvelle piste cyclable Saint-Vaast/Réville vont commencer dès janvier pour se terminer, si le temps le permet, au mois de mars. Elle permettra de se rendre en toute sécurité à vélo entre Réville et Saint-Vaast. Cette nouvelle piste cyclable rentre dans le cadre de l'engagement de la commune en faveur du développement des circulations douces et complète ainsi les dispositifs déjà en place comme les voies vertes, la piste cyclable vers Quettehou et celle vers le site de la Hougue.

Saint-Vaast s'engage pour les Jeux olympiques de 2024 !

Paris 2024 lance son label « Terre de Jeux 2024 » pour engager tous les territoires de France autour de la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, des collectivités territoriales pourront ainsi être labellisées. Le label officiel « Terre de Jeux 2024 »

viendra récompenser chaque territoire engagé dans une démarche globale autour des Jeux.

Cette initiative a été impulsée par Nathalie VALLOGNES, conseillère municipale et nouvelle référente officiel du label.

Ce projet va permettre à Saint-Vaast de faire découvrir les valeurs de l'Olympisme à ses habitants par l'information et par des activités sportives.

Ce label va permettre à Saint-Vaast-la-Hougue d'obtenir une notoriété positive à l'échelle nationale et internationale.

Saint-Vaast a été officiellement labellisée le 17 décembre dernier par l'équipe Terre de Jeux 2024 et notamment par son président Tony ESTANGUET, Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 et triple champion Olympique.





EMPLOI : L'ACOPA PEUT VOUS AIDER



L'association de Commerçants, Ostréiculteurs, Pêcheurs et Artisans de Saint-Vaast en partenariat avec Pôle emploi, va organiser durant le premier semestre 2020 un **petit-déjeuner emploi**.

L'objectif sera de rassembler autour d'un moment convivial les personnes à la recherche d'un travail et désireuses de travailler avec les entreprises Saint-Vaastaises qui elles-mêmes sont à la recherche de personnel motivé.

Cette initiative espère combler le manque de personnel dans les commerces et aider les personnes au chômage à trouver un emploi.



Monsieur Thierry Hélié décoré

C'est le 10 octobre dernier que Monsieur Thierry Hélié, Président du Comité Régional de la Conchyliculture Normandie - Mer du Nord, a reçu la médaille de chevalier dans l'ordre du Mérite maritime des mains de Madame Édith Harzic, sous-préfète de Coutances, au cours d'une cérémonie donnée en son honneur à la Salle des Fêtes.

Monsieur Thierry Hélié, ému, a été chaleureusement félicité par Monsieur le Maire.



Info de dernière minute : LE BOUT DU FIL !

Suite à la signature d'un protocole transactionnel avec la Shéma après l'acceptation par tous les membres du conseil municipal lors de sa séance du 11 décembre 2019, la commune est devenue propriétaire des terrains devenus non constructibles en raison d'une décision de l'État (prescription du PPRL) du lotissement du Bout du Fil.

Désormais, la mairie pourra entretenir ces espaces verts, ce qui sera réalisé dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, un projet de réaménagement urbain de ces espaces verts, des trottoirs ainsi que des stationnements est prévu en 2020.



LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2019

Le Village Préféré des Français en chiffres

Tourisme :

Très forte hausse des demandes au Bureau d'information touristique de Saint-Vaast-la-Hougue entre 2018 et 2019 : +49.1% en juin, +27.6% en juillet, + 29.1% en août, +54.1% en septembre, alors que le Cotentin a connu une hausse de 5.6% sur cette période. Octobre a été sensiblement égal à 2018, et nous comptons une augmentation de 16% en novembre alors que le Cotentin compte une baisse sur cette période. Le bureau de Saint-Vaast est le seul à avoir obtenu une hausse aussi importante et aussi durable dans la saison. Bilan très positif cette année pour cette saison estivale.

Hébergements :

Tous les types d'hébergements ont affiché un taux de remplissage très fort avec de longues périodes où les établissements étaient complets. Nous pouvons également noter une forte hausse des demandes de courts séjours.

Site de la Hougue :

Sur la période juillet, août, septembre, le site de la Tour de la Hougue a accueilli 6 000 visiteurs, soit une augmentation de 45% par rapport à la même période en 2017 (le site a été

fermé au public en 2018 en raison de travaux). La part des visiteurs étrangers est de 19%, +26% par rapport à 2017.

Île Tatihou :

Fréquentation avec entrées payantes sur Tatihou pour Juillet/août/septembre : 2019 : 37 155 / 2018 : 34 778. Soit une hausse d'environ 7% de la fréquentation, grâce à l'augmentation de la clientèle individuelle.

Commerce :

Selon l'ACOPA, sur la période juillet et août, le chiffre d'affaire des commerçants a augmenté entre 7% et 53% par rapport à 2018. Les commerces de l'alimentaire et de la restauration se situent en tête des augmentations. Les chiffres sur septembre ont été très forts avec des commerces qui ont obtenu jusqu'à +53% de chiffre d'affaire. Le sentiment général des commerçants est la satisfaction pour cette saison estivale 2019.

L'augmentation de l'activité commerciale s'accompagne d'un besoin de main d'œuvre. Cela représente un besoin de 20 à 30 postes, dont la plupart seraient des CDI. Les commerçants peinent à recruter.

Cependant, des demandeurs

d'emploi venant d'autres départements commencent à se manifester, en envoyant leurs CV afin de venir s'installer sur notre territoire, suite à l'appel des professionnels dans les médias.

Port :

La saison 2019 sur le Port aura été contrastée : le mois de juillet a été excellent avec une progression par rapport à 2018 de 10%. Le mois d'août aura été moins fréquenté que 2018 de - 7% en raison d'un public plus sensible à la météo (première quinzaine d'août météo moins favorable). Le port de Saint-Vaast-la-Hougue est toujours aussi attractif et reste une étape importante pour les navigateurs.



Événements locaux en chiffres :

- Fête de l'huître : 2018 : 900kg / 2019 : 1 800kg => +100%
- Festival du livre Ancres & encres : 2018 : 2 450 visiteurs / 2019 : 2 800 visiteurs => +14.29%
- Pique-nique Concert Nocturne (Semaine Vauban) : 2018 : 400 personnes / 2019 : 530 => +32.50%
- Festival des traversées de Tatihou : 2018 : 18 000 festivaliers / 2019 : 25 000 festivaliers => +40%

UN ÉTÉ BIEN REMPLI !

Jean-François Claude, Adjoint à la culture, aux Associations, aux Affaires Scolaires et Unesco

Comme chaque année, l'animation estivale, du point de vue culturel, sportif et de loisir, a été dense.

Cependant cette année 2019 est marquée par plusieurs spécificités.

Une animation qui s'étale d'avril à fin septembre

Beaucoup d'évènements ont commencé dès le printemps et se sont poursuivis jusqu'à la fin septembre.

On peut rappeler le gala de boxe le 27 avril, la Fête du printemps le 28 avril, le Défi des ports de pêche du 5 au 11 mai, le Festival Musicoport le 2 juin, la Fête du vélo prévue le 8 juin et annulée pour cause de météo, le Festival des chants marins les 15 et 16 juin.

De même les animations estivales ont continué sur fin août et septembre, avec les Traversées de Tatihou cette année du 23 août au 2 septembre, la 2ème édition de la course de paddle les 21 et 22 septembre et la commémoration du 40ème anniversaire du jumelage Saint-Vaast-Bridport avec notamment à cette occasion un concert dans l'église.



Une synergie entre les associations, les commerçants, les artisans et la Mairie

La dynamique et le succès de l'animation estivale doivent beaucoup à l'implication des associations à l'origine des manifestations.

On peut citer la Course du Run désormais pilotée par une association. Les commerçants et artisans, à travers l'Acopa ou l'association de

la Fête de l'huître, sont à l'origine d'animations marquantes. Outre celles déjà citées, on peut rappeler les marchés nocturnes avec concert du mercredi sur juillet et août et les braderies.

Pour sa part la Mairie contribue par son appui technique à la plupart des évènements. Elle a pris aussi directement en charge des animations comme les feux d'artifice, les jeux de plage, la Semaine Vauban ou, en juillet, l'exposition de la maquette de Saint-Vaast en 1900.



Des animations au bénéfice de la population de Saint-Vaast

L'élection de Saint-Vaast comme Village préféré des Français, et la météo, ont sans doute contribué en 2019 à une augmentation de la fréquentation de la plupart des manifestations, comme c'est notamment le cas pour le Festival du livre.

Mais promues par des habitants de Saint-Vaast, la plupart des manifestations estivales sont majoritairement fréquentées par des Saint-Vaastais.



UN CORSAIRE A SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

Le capitaine Bon-Jean Lemieux (1794-1872) a laissé une nombreuse descendance dans la région.



Le capitaine Bon-Jean Lemieux photographié vers 1860

C'est une double tombe en granit, imposante, adossée au mur du cimetière ancien de Saint-Vaast : d'un côté, la stèle taillée en croix de B.-J. Lemieux qualifié de « Capitaine au long cours ». De l'autre, la tombe jumelle de sa femme Adèle-Victoire, née Duhommet (1794-1872).

Très jeune, le « capitaine au long cours » se voulait corsaire. Une

« lettre de course » en sa faveur, signée du roi Charles X, toujours possédée par la famille, en atteste.

Le corsaire Lemieux semble avoir commencé sa carrière comme négrier du côté de Madagascar, si l'on en croit la mémoire familiale. Mais en 1836 la Grande-Bretagne interdit le commerce des esclaves et arraisonne les navires qui s'y adonnent. Il est plus prudent de changer de métier. Le corsaire devient négociant et capitaine au long cours. A cette époque il achète trois petites maisons à Saint-Vaast-la-Hougue, à l'angle de l'actuelle rue du Chantier, pour les réunir. Un bon poste d'observation qui lui permet de surveiller la construction de ses bateaux, juste en face.

Les affaires de l'ex-corsaire saint-vaastais prospèrent. Une vieille photographie représente la sortie du port du Hâvre d'un de ses bateaux en 1860, face à la célèbre « tour François-Ier » (la tour sera démolie à partir de 1861 pour agrandir l'entrée du port).

Il n'est pas exclu que ce bateau ait été construit au chantier de Saint-Vaast.

De l'union de Bon-Jean et Adèle Lemieux naîtra une fille, Adèle, qui épouse Alexandre-Gustave Roger le 24 août 1857 à Saint-Vaast. Leur fils unique Alexandre Roger (1861-1955), le petit fils du corsaire, lèguera à son tour la maison de la rue du Chantier à son fils Bernard, qui lui-même la transmettra à son fils unique Patrick. Elle restera ainsi dans la famille Roger jusqu'à à la fin du XXe siècle.



Son épouse Adèle-Victoire, née Duhommet



Alexandre Roger (1861-1955), petit fils du corsaire, photographié en 1947 devant la maison familiale de Saint-Vaast.



Tombe de Jean-Bon et Adèle Lemieux au cimetière de Saint-Vaast.



La maison du corsaire aujourd'hui, à l'angle de la rue Triquet, de la rue du Chantier et du quai.

Crédit photos : Collection J.-F. Dupaquier

Un maire de Saint-Vaast dans la famille du corsaire

A notre connaissance, le capitaine Bon-Jean Lemieux est le seul corsaire ayant résidé à Saint-Vaast-la-Hougue. Il a laissé une nombreuse parentèle et descendance, toujours très attachée à Saint-Vaast-la-Hougue. Ainsi Edouard Bailly, maire de la commune de 1944 à son décès en 1946. Le futur maire avait épousé au Havre en 1895 Marguerite Roger, qui était la fille cadette d'Alexandre Gaston Roger (1834-1924) et par sa mère la petite-fille du capitaine Lemieux. Notons aussi le journaliste et écrivain Jean-François Dupaquier qui nous a communiqué ces photographies et informations. Le capitaine Lemieux est un de ses ancêtres à la sixième génération par sa grand-mère Thérèse Dupaquier-Roger, fille d'Alexandre Roger.

LES VITRAUX INSCRITS DE L'ÉGLISE

Jean-Michel Pérignon – Président de l'ASVE

L'Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur des vitraux de l'église de Saint Vaast la Hougue , ASVE, a été créée le 1er février 2019 et s'est donnée comme ambition de faire connaître ce patrimoine particulier et de participer activement à sa sauvegarde et sa mise en valeur.



Les membres fondateurs de cette nouvelle association sont Jean-Michel Pérignon, président, Pierre Tournerie, vice président, Yann Lepetit secrétaire et Eric Pichot trésorier.

Les vitraux de Saint Vaast la Hougue constituent un ensemble exceptionnel réalisé entre 1869 et 1928 pour ce qui concerne les 38 vitraux « historiés » par l'atelier Lorin de Chartres créé par Nicolas Lorin en 1863. Sa veuve, Marie

Françoise Dian reprend l'atelier en 1882 et son fils Charles lui succède en 1899, puis leur petit fils François exerce son activité de 1946 à 1972.

Aujourd'hui la « Maison Lorin » continue l'œuvre de ses fondateurs toujours dans les mêmes locaux à Chartres, maintenant propriété de la ville, avec Claire Babet, Elodie Vally et François Ratkoff.

Depuis la création de l'ASVE, des recherches en archives, diocésaines ou départementales, ainsi que des apports de l'exploitation en cours des archives de l'atelier Lorin, permettent de compléter les informations contenues dans une brochure, réalisée en 2015 par Jean-François Claude, Eric Pichot et Pascal Fallon, qui est à disposition des visiteurs pour la lecture sur place.

Les vitraux de Saint Vaast la Hougue ont la particularité de contenir, au-delà des scènes bibliques traditionnelles, et

de la vie de Saint Vaast, les portraits d'un grand nombre de personnes, connues ou inconnues, identifiées ou non. Portraits des donateurs et des donatrices, des prêtres en exercice, du Pape Pie X, de l'Evêque de Coutances en 1902, Mgr Guérard et de deux prêtres, Philippe Lecaplain et Léopold Patrix.

Des échanges avec certains descendants de personnes représentées ont également permis d'obtenir une plus grande certitude sur leur identité et de retrouver les photographies qui ont été utilisées par l'atelier Lorin pour réaliser ces portraits.

Aujourd'hui des lacunes demeurent au sujet d'une quinzaine de personnes et un des buts de l'ASVE serait bien entendu de solliciter la mémoire des Saint Vaastais, les archives privées, les fonds photographiques, pour obtenir une meilleure connaissance de cette œuvre.

En liaison avec la municipalité de Saint Vaast, une opération pour la dépose de deux vitraux vient d'être lancée, avec l'appui technique et administratif de la Direction du Patrimoine et des Musées du Conseil Départemental de la Manche, en la personne de la Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art, car ces 38 vitraux sont inscrits au titre des Monuments Historiques depuis le 3 août 1983.



Portrait de Madame Angela Le Revert. Avec l'aimable autorisation de monsieur Mathieu Beaugey

La première manifestation publique de l'ASVE fut un concert donné lors des journées Européennes du patrimoine le 22 septembre 2019, avec Christine Durel au Piano et JM Pérignon à la flûte traversière.

A cette occasion Annick Perrot a pu faire une brève intervention pour présenter l'histoire

de l'église et celle des vitraux. Cette présentation, bien sûr trop courte, sera suivie à l'avenir par des visites et des conférences lorsque des connaissances complémentaires auront pu être rassemblées.

La première assemblée générale de l'ASVE se tiendra au début de 2020. Les adhérents actuels et futurs seront attendus nombreux lors de cette première assemblée générale au cours de laquelle un appel sera lancé à toutes les compétences susceptibles de faire vivre l'association.

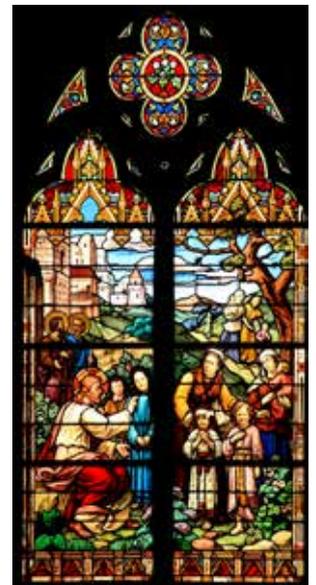


Photo JM Pérignon

Une aide municipale pour protéger deux vitraux de l'église :

La Mairie, avec le soutien de l'association ASVE, va permettre à la Maison Lorin de Chartres de déposer en urgence les deux vitraux les plus abîmés (N°9 et 10). Ils seront remplacés par une clôture provisoire en polycarbonate alvéolé. Cette aide municipale permettra également d'établir un diagnostic de l'état des vitraux afin de les restaurer. Pour information, la quasi-totalité des vitraux est l'œuvre de l'atelier Lorin. Ils ont été inventoriés en 2015 par le conservatoire départemental des antiquités et objets d'art de la Manche et protégés au titre des monuments historiques en 1983.

LA FÊTE DE LA MER **vue** **par le Père Tournerie**

Père Tournerie officiera pour la seconde fois lors de la Fête de la Mer qui se déroulera en juillet 2020. Nous lui avons demandé de se confier sur les préparatifs, les nouveautés, et l'action des bénévoles sur cet événement symbolique de notre commune.

Pour le Père Tournerie, la Fête de la mer est un grand moment de la vie de St Vaast car toute la population locale est mobilisée pour la fabrication des fleurs et la composition des motifs qui décoreront la ville et les bateaux. C'est pour lui un moment majeur, où le moment fort se trouve dans la sortie en mer avec la prière et la bénédiction des navires de pêche. C'est d'ailleurs pour lui une immense émotion quand est énoncée la trop longue liste des péris en mer, suivie de la prière dite en leur honneur.

C'est également important pour lui d'insister sur un autre moment fort qui se déroule autour des bénévoles qui installent les décorations dès 3h du matin avec un enthousiasme à toute épreuve. D'ailleurs, le Père Tournerie souhaite aussi leur rendre un hommage car sans eux rien ne serait possible. Il nous rappelle qu'il y a 10 ans ce fut une journée ensoleillée et que cela avait encouragé leur travail. C'est pourquoi, comme à la fin de la journée tout était resté en bon état, Père Tournerie avait proposé que les motifs qui le pouvaient soient

exposés dans l'église de St Vaast : c'était ainsi prolonger la fête et valoriser le travail magnifique de tous les bénévoles.

Selon lui, seuls les moyens de communications comme internet ont changé la portée de cet événement. Cet outil, aujourd'hui indispensable, permettra d'attirer, il l'espère, encore plus de monde.

Il estime également que l'entrain des personnes est toujours présent. « Certaines figures ont quitté l'équipe et d'autres sont arrivées » précise-t-il. C'est un bel élan d'entraide et de fraternité dans les ateliers. On se parle, on travaille et il y a de la convivialité. C'est un événement où « l'union fait la force ».

Le Père Tournerie a d'ailleurs un gentil mot à leur égard : « Continuez ! Vous faites un travail formidable. Vous rendez hommage aux péris en mer, au travail dangereux des pêcheurs et vous valorisez St Vaast et tout le Val de Saire. Nous en sommes tous bénéficiaires ».

Il n'oublie pas la Mairie et les différents partenaires financiers (Chantiers Naval Bernard, SPL port...) qui finance depuis toujours la Fête de la Mer et les services techniques de Saint-Vaast qui travaillent étroitement avec l'organisation.

L'homme d'Église se souvient également de certains



moments de rencontre comme celle de l'évêque avec Paul-José Gosselin devant sa maison. Une belle rencontre entre deux personnalités aux approches de vie différentes. Mais ce qui l'a le plus marqué reste son émerveillement face aux couleurs qui décoraient les rues, les bateaux, ainsi que le ciel bleu et le soleil éclatant.

Il nous fait part de son émerveillement devant le chantier au petit matin, et au lever du jour vers 7h-8h quand tout est prêt : « la ville est transformée » nous dit-il ! C'est également une joie pour lui de rencontrer les gens dans la ville durant le défilé et de voir tous ces visages heureux de la journée.

Père tournerie est aussi enchanté de voir des nouveautés comme la venue du Marité et la valorisation des métiers de la mer à travers une exposition qui se déroulera Place Belle Île. Il a d'ailleurs entendu des bribes d'information sur les décorations de la ville, mais chut ! Il souhaite nous laisser découvrir tout cela le jour J.

« Regardez. Admirez. Laissez-vous porter par l'ambiance de la journée. Vous serez heureux ».



COMMERCES : QUOI DE NEUF ?

De la Maison Villeneuve à la Maison Boulay :

Référence dans la boucherie-charcuterie traiteur dans le Nord Cotentin depuis soixante-deux ans, Edith et Yves VILLENEUVE ont rendu le tablier. Ils ont su incarner la tradition du métier avec un savoir-faire et une qualité de produits hors pair. Nul doute qu'ils garderont une place de

choix dans le cœur des Saint-Vaastais. Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur retraite bien méritée. C'est Olivier BOULAY, boucher de 48 ans, qui a repris les rênes de cet établissement mythique après avoir eu un coup de foudre pour Saint-Vaast. Ce professionnel choisi

lui-même les animaux chez les éleveurs et sur les marchés aux bestiaux. Toutes les viandes vendues dans sa boucherie sont originaires de Normandie, tout comme l'agneau pré-salé de Tatihou, dont il a l'exclusivité. Il proposera également ses propres spécialités.



Des Huîtres 24h/24 7j/7 :



Il est maintenant possible de déguster des huîtres 24h/24 7j/7 grâce à un distributeur qui compte 45 cases de bourriches d'huîtres. Le distributeur, réfrigéré, propose des conditionnements différents de 12, 24 ou 36 huîtres. Ce dispositif a été mis en place par Charles Michel, ostréiculteur de Saint-Vaast. Il est installé sur le parking du Carrefour Market. Le paiement s'effectue uniquement en carte bancaire.



Madame Petit de la Maison de la Presse prend sa retraite :

Après 14 ans à la tête de la Maison de la Presse, Martine PETIT a rendu les clefs de son commerce afin de prendre une retraite bien méritée. Commerçante dans l'âme, Mme PETIT a su nouer un dialogue chaleureux avec chaque client qui franchissait son bas de porte. Son

commerce était ouvert sept jours sur sept et elle ne s'octroyait que deux demi-journées de pause dans la semaine durant l'été. Nul doute qu'elle va manquer à tous les habitants. Nous lui souhaitons une très belle retraite.



Une véritable Salle de Sport à Saint-Vaast :

Depuis le mois d'octobre, une salle de sport toute équipée en musculation, Fitness, détente et bien être, sauna, aquabike ainsi qu'une salle de sport collectif est ouverte sur la commune. Tony Verlinde, 44 ans, est l'heureux dirigeant de cette structure unique dans le Val de Saire de 360m² sur deux niveaux. Un local est également réservé à divers praticiens de santé (naturopathe, masseur, étio-pathe...). Renseignements et réservations au 06 70 20 93 79 / contact@tonyfit.com



La Médiathèque fête ses 10 ans !



La Médiathèque, dans ses locaux actuels, ouvre ses portes en 2009.

Elle comprend un vaste espace qui présente aujourd'hui 8396 livres (romans, documentaires, albums, bandes dessinées) et 1733 CD pour tous les publics adultes et jeunes, auxquels il faudra bientôt ajouter 2000 CD de musique du monde issus d'une donation. Elle a une capacité d'accueil de 80 places pour des spectacles (concerts, théâtres, conférences...). Elle est également aménagée de cimaises permettant d'accueillir des expositions.

Une Médiathèque ne peut pas fonctionner sans une équipe de bénévoles. Ils sont 18 à Saint-Vaast. Cette équipe a un rôle crucial. Elle assure les permanences lors des ouvertures au public et anime toute la vie de la Médiathèque, sous le pilotage de la responsable Valérie Blondaz-Gérard.

En 10 ans la Médiathèque comptabilise 62000 entrées, pour emprunter des livres mais aussi consulter des journaux, lire et travailler sur place, rechercher sur internet. C'est aussi 80 animations, telles

qu'expositions, conférences, rencontres avec des artistes, projections, concerts qui ont été offertes au public tout au long de ces 10 ans.

La Médiathèque vient de changer son logiciel de prêt de livres et de CD. Les lecteurs pourront ainsi accéder, via Internet, au catalogue de la Médiathèque. Ils pourront à distance consulter le fond, faire des réservations et prolonger la date de retour des documents qu'ils ont empruntés.

La semaine du 8 au 16 novembre, les adhérents de la Médiathèque ont pu fêter cet anniversaire avec des jeux/concours et un apéritif concert de clôture. A cette occasion 35 commerçants, artisans et partenaires de la Médiathèque ont généreusement donné des lots.

Rappelons que la Médiathèque est ouverte au public :

- le mardi de 15h à 18h
- le mercredi de 10 h à 12 h et de 14h à 18h
- le vendredi de 15 h à 18 h
- le samedi de 10 h à 12h et de 14h à 17h



Le partenariat entre le Trident et la Mairie de Saint-Vaast-la-Hougue



Le Trident, scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin, est connu pour son importante programmation annuelle en matière de théâtre, de musique, de danse et de cirque.

Pour la deuxième année, une convention associe le Trident, la Ville de Saint-Vaast et sa Médiathèque, le Collège et l'Ecole élémentaire.

En 2018, ce partenariat a permis aux collégiens et au public de Saint-Vaast de voir des spectacles à la Médiathèque et de participer à un atelier d'écriture.

L'offre d'animation est encore renforcée pour la saison 2019/2020. En plus des nombreux événements programmés à Saint-Vaast, les habitants peuvent bénéficier de cars gratuits pour se rendre à des spectacles à Cherbourg.



LE REPAS DES AINÉS



Nous vous rappelons que le repas des aînés a été avancé cette année en raison des élections municipales et **aura lieu le dimanche 2 février 2020** dans la salle des fêtes. Le thème est encore secret mais Viviane LETERRIER, adjointe aux affaires sociales, entourée de sa fidèle équipe, s'affaire déjà en coulisses pour vous offrir un moment magique.



DES PETITS DEJEUNERS POUR LES ENFANTS A L'ECOLE



Constatant que l'alimentation des élèves a une importance capitale pour leur apprentissage scolaire, l'Education nationale a proposé à l'Ecole élémentaire Marcel Lepaysant et à la Mairie d'expérimenter un service de petits déjeuners au cours du dernier trimestre de l'année 2019.

L'équipe de l'Ecole et la Mairie ont saisi cette opportunité. Ainsi depuis le 4 novembre, une fois par semaine chacun des 110 élèves de l'Ecole bénéficie d'un

petit déjeuner.

Ces petits déjeuners sont l'occasion pour l'équipe pédagogique d'aborder les questions d'équilibre alimentaire et de faire découvrir aux élèves les différentes façons de composer un petit déjeuner.

Les élèves vont ainsi pouvoir découvrir les différentes sortes de pain (pain blanc, pain complet, pain aux céréales, biscottes...), de même que manger des fruits de saison ou des céréales. Pour les plus grands, ils participent à

l'élaboration d'aliments comme la pâte à tartiner. Dans la mesure du possible, les denrées sont issues de la filière biologique et proviennent de fournisseurs et producteurs locaux.

Au menu du jeudi 14 novembre : pain aux céréales et aux fruits, beurre, confiture de fraise ou d'abricot, compote de pomme, lait ou chocolat. Ce jour les enfants ont pu goûter le miel produit à la Hougue, avec des explications sur le fonctionnement des ruches.

Pour servir ces petits déjeuners qui durent de 8h50 à 9h20, les enseignants sont mobilisés. La Mairie a affecté des heures de personnel en supplément. Des parents viennent aussi aider.

C'est la commune qui se charge d'approvisionner l'école pour les petits déjeuners, en respectant le cahier des charges établi par l'équipe enseignante. Elle bénéficie pour cela d'une aide de l'Etat d'un euro par enfant et par petit déjeuner.

Un bilan est prévu à l'issue de l'expérimentation.

LES TRAVAUX

De nombreux travaux ont eu lieu sur la commune :

- Comme vous avez pu le constater **une soixantaine de candélabres a été remplacé** afin d'optimiser l'éclairage public et de diminuer le coût de fonctionnement grâce aux LED. Cette évolution porte sur le quartier de la Corderie, la rue des Peupliers, l'entrée de Ville, la rue d'Isamberville, la rue de Morsalines et la rue du 8 mai.

- **D'importants travaux de voirie ont également été réalisés**, notamment sur le Port, la rue Croix Marigny, la rue d'Isamberville et la rue du 8 mai.

- **Des travaux d'enfouissement des réseaux** ont aussi été effectués. Ils vont permettre à la Fibre optique de venir s'ajouter d'ici quelques mois sans casser la voirie déjà existante et d'enlever les fils électriques disgracieux. Ainsi, les Saint-Vaastais vont pouvoir bénéficier d'un cadre de vie plus agréable. Une première phase est en passe d'être terminée: Entrée de Ville /rue d'Isamberville / rue du 8 mai / rue de Morsalines / rue Maréchal Foch. La prochaine phase se déroulera au niveau de la Chasse David et le long du Collège début 2020.

- **De nombreux petits travaux d'aménagement des trottoirs, des zones de stationnement, de rebouchages de trous dans la voirie**, compléteront ce qui a déjà été enclenché en fin d'année 2019. Un budget d'un montant d'environ 100 000€ y sera alloué début 2020.



Intervention voirie

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de rénovation de l'éclairage public de la rue de Morsalines et du début de la rue Auguste Varette sont désormais terminés. Dès cet achèvement, cette opération aurait dû se poursuivre par la réfection totale de la voirie et des réseaux, travaux réalisés en partie par la Mairie et la Communauté d'agglomération du Cotentin qui détient la compétence assainissement et qui devait prendre la compétence eaux pluviales dès janvier 2020. Suite à un report de cette prise de compétence par la CAC, indépendant de notre volonté, la réfection complète est repoussée de quelques mois.

Aussi, pour ne pas laisser cette situation perdurer, la Mairie a décidé d'intervenir sur la voirie de la rue de Morsalines et du début de la rue Auguste Varette dès janvier 2020 afin de la remettre en bon état.

Promenade de la Hougue

Suite à une inspection réalisée le 11 décembre 2019, la Marine a demandé à la Mairie d'interdire l'accès au public d'une partie de la promenade autour de la Hougue.

Cette zone interdite se situe à partir du premier muret après la bande de verdure côté jeux pour enfants jusqu'au muret à quelques centaines de mètres après la Porte aux dames, de l'autre côté.

Sur cette partie interdite, la Marine va entreprendre des travaux d'entretien. Il est toujours possible de se promener sur un large espace du pourtour de la Hougue mais plus en continu.

En contact permanent avec la Mairie, La Marine est consciente de l'urgence à mener les travaux afin de limiter au maximum l'interdiction.

Des plots rouges pour votre sécurité !



Vous avez sûrement remarqué des plots rouges installés sur différents endroits de la ville. Ils ont une double fonction :

- Protéger les piétons en empêchant les voitures de se garer sur les trottoirs. Effectivement, à certains endroits, la route est large, les véhicules sont tentés de se garer sur les trottoirs et ainsi de mettre en danger les piétons qui, de ce fait, sont obligés de marcher sur la voie, ce qui est dangereux.
- Préserver les espaces verts notamment près du stade et des feux.



Un nouveau panneau électronique pour l'information des Saint-Vaastais :

Ce dispositif **moderne et dynamique** permet à tous les habitants d'être informés en temps réel des alertes météo, des informations sur la ville, des événements à venir... Il permet de diminuer l'affichage sauvage et ainsi garder un cadre de vie agréable pour les Saint-Vaastais.

Le lieu d'implantation proposé par l'entreprise, et validé par la commune, se situe au carrefour des feux afin de toucher le plus grand nombre d'habitants. Bien entendu, il n'y a aucun problème de sécurité avec ce dispositif.

Les associations qui souhaitent afficher des informations sur leurs événements peuvent joindre l'accueil de la Mairie.





Réparations des digues

Suite à un signalement en date du 5 novembre concernant des travaux à effectuer sur la digue entre Saint-Vaast et Réville, la municipalité a immédiatement contacté une entreprise afin d'examiner les réparations à effectuer. Il faut savoir que l'intervention ne pouvait être entreprise que durant la morte eau (coefficient inférieur à 50) soit début décembre. En date du 3 décembre, les travaux ont été terminés. D'autres interventions ont eu lieu sur cette même digue.



La digue avant les travaux



La digue après les travaux



Le dévasement du port

Les travaux de dévasement du port de Saint-Vaast-la-Hougue se sont achevés à la mi-octobre 2019.

Initialement prévus pour se dérouler de janvier



à mi-mai, cette opération a nécessité une prolongation car la drague hydraulique a été moins rapide que prévu, régulièrement arrêtée en raison de macro-déchets déposés dans les vases au fond du port. Ensuite, les travaux ont été interrompus lors de la saison estivale afin de ne pas gêner le fonctionnement du port en période de haute fréquentation. Pour finir, le dévasement a repris début septembre pour une durée d'un mois et demi.

Ainsi plus de 21 000 m³ de sédiments ont été retirés du port durant cette période.

Le personnel du port de Saint-Vaast-la-Hougue et de la SPL d'Exploitation Portuaire de la Manche tient à remercier l'ensemble des pêcheurs professionnels, plaisanciers et riverains pour leur patience et leur compréhension durant cette période de travaux exceptionnels.

L'ENVIRONNEMENT : UN ART DE VIVRE

Pour ORCHIS, les nettoyages de plages, c'est d'abord un partenariat.



conduisent à une production involontaire de déchets (poches, élastiques). Et, comme avec les enseignants, le partenariat se met en place dans un esprit d'amitié et de respect réciproque.

En 2019, en deux sorties, 40 m³ de déchets ont été collectés par 99 ouvriers ostréicoles (dont les élèves de l'antenne du lycée aquacole de Saint-Vaast) et 37 sympathisants d'Orchis dont Delphine BRÉUS, ornithologue. Deux journées communes seront programmées en 2020.

Pour plus d'informations sur les activités d'ORCHIS, consulter le site internet :

Pour ORCHIS, les nettoyages de plages occupent une part importante et ils prouvent leur utilité par le volume déposé en déchetterie.

Toutefois, ORCHIS ne veut pas être considéré comme le supplétif local de l'action collective. Une telle approche de la part de responsables locaux, élus ou autres, serait un contre sens. L'action d'ORCHIS se veut avant tout une sensibilisation au problème général de la pollution des mers à l'égard des particuliers, des collectivités mais aussi des établissements d'enseignement tels que la MFR de Valognes, l'IME de Cherbourg-en-Cotentin, et aussi des écoles auxquelles l'association propose un support pédagogique par

PowerPoint.

Ces nettoyages du littoral se font aussi — et c'est une grande satisfaction pour ORCHIS — en association avec la profession ostréicole. ORCHIS est bien conscient que cette profession est confrontée à des aléas météorologiques qui

 www.orchis-nature.com
 [02 33 54 40 00](tel:0233544000)
 orchis50550@gmail.com



Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

En France, quelque 250 000 hommes et femmes et 2 000 dans la Manche, vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche (SDIS50) vous propose d'acquérir toute la technicité

de sapeur-pompier volontaire, grâce à un cursus de formation adapté de 27 jours, qui peuvent être répartis sur une période maximale de 3 ans.

Ces nouvelles compétences acquises, vous serez amené(e) à assurer les missions suivantes : **Secours d'urgence / Secours routier / Lutte contre les incendies / Lutte contre les pollutions / Interventions suite aux catastrophes naturelles.**



Si vous êtes intéressé, merci de contacter le SDIS 50 au : 02 33 72 10 10



“Les Pierres en Mer de la Hougue”

Une nouvelle association vient d'entrer dans le paysage Saint-Vaastais “**Les Pierres en Mer de la Hougue**” (LPMH). Ses membres fondateurs nourrissent l'ambition “**de participer à la mise en valeur, à la protection, à la conservation et à la restauration des monuments historiques** que constitue le fort de la Hougue et éventuellement tout autre ouvrage à caractère historique, situé dans cette même baie de la Hougue”.

Trois mots clés guideront les interventions de LPMH : **complémentarité** avec les actions de la direction régionale des affaires culturelles, de la préfecture maritime et des collectivités territoriales, **subordination** aux autorisations et au contrôle des autorités étatiques précitées, interventions conduites en rapport avec es **compétences** détenues ou acquises par les membres de l'association ou les personnes physiques ou morales auxquelles ils feront appel.

La DRAC et la Préfecture maritime ont réservé un accueil particulièrement favorable à cette initiative qui, dès le début, a reçu le soutien actif de la municipalité de Saint-Vaast la Hougue.

Quatre périmètres d'intervention possibles ont été identifiés : les digues extérieures entourant le fort de la Hougue, les douves, les

remparts, les espaces verts et aménagements situés à l'intérieur du fort, excepté l'enceinte du sémaphore. Une rencontre prochaine avec l'architecte en chef des bâtiments de France devrait permettre d'affiner ces périmètres.



Bernard MOTTIER

Président : Bernard MOTTIER, Trésorière : Véronique ENQUEBECQ, Secrétaire : Martine SCHIRCK.
Assemblée générale ouverte à tous : 4 janvier 2020 à 17h00, salle Max Paul Fouchet.
Cotisation : 10€ par personne / 15€ pour un couple.

Renseignements complémentaires : association.lpmh.2019@gmail.com



Le tri sélectif : un acte citoyen

Suite à des problèmes engendrés par des actes malveillants, les conteneurs de l'église ont dû être retirés temporairement. Concernant le centre-ville une étude de faisabilité de conteneurs enterrés est en cours. Dès le 15 février 2020, un nouveau point de collecte sera installé dans la commune. Voici la carte des emplacements.

Conteneur jaune : Les emballages ménagers recyclables :

- Les emballages métalliques (boîtes de conserve, canette, aluminium)
 - Les emballages plastiques (bouteilles, bidons, flacons, sacs et films en plastique)
 - Les papiers cartons et les briques alimentaires.
- Conteneurs jaunes : Emballages ménagers

Conteneur vert : Les déchets en verre recyclables :

- Les bouteilles
- Les bocaux
- Les pots en verre

- 1** : Place du Général Leclerc : 1 vert / 1 jaune
- 2** : 4 Chasse des Amours : 1 vert / 2 jaunes
- 3** : Cimetière : Angle Chasse des Mares / Rue Maréchal Foch : 2 verts / 2 jaunes
- 4** : Parking Carrefour derrière la station de lavage véhicule : 2 verts / 2 jaunes
- 5** : Entrée du Collège : 23 Rue Flandres Dunkerque : 1 jaune
- 6** : Aux Services techniques : 2 verts / 5 jaunes
- 7** : Angle rue des Métiers / rue de la Cordere : 1 vert / 2 jaunes



